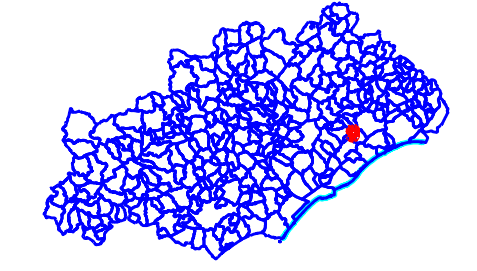




DEPARTEMENT DE L'HERAULT

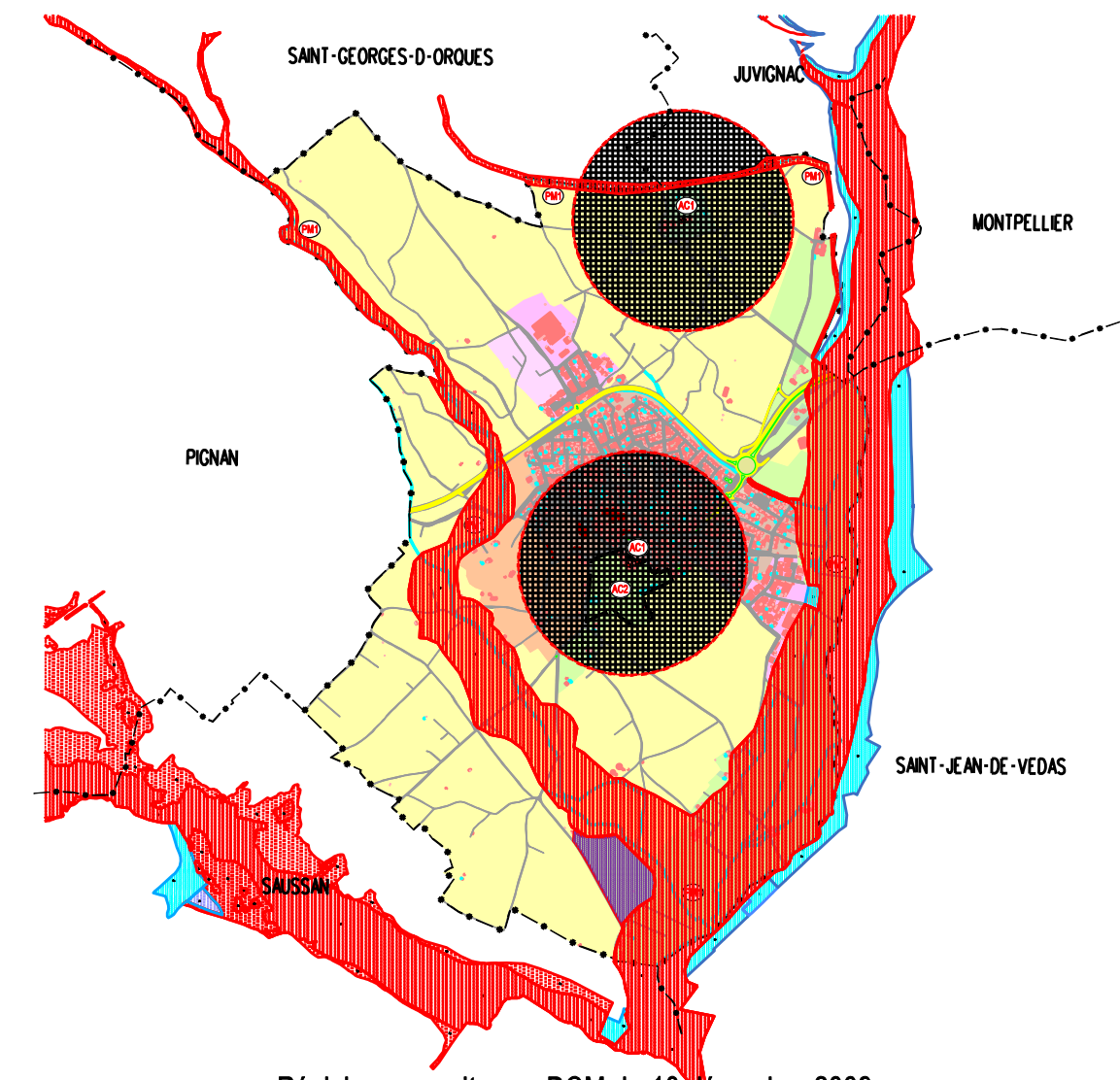


Laverune

# Plan Local d'Urbanisme

## Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/5000ème



Maire de LAVERUNE  
Place de la Marie  
34880 Laverune  
Tel : 04 89 51 20 00  
Fax : 04 89 51 20 02

Chargé d'étude :  
Agence KREPIIS



Urbanisme  
14 Bd de la République  
34000 Montpellier  
Tel : 04 89 00 01 59  
Email : krepis@wanadoo.fr

Fond de plan cadastriel  
source : DGI 2010



Société de services  
et Plans Informatisés  
34 Rue Henri René  
34000 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 12 04 63  
Email :  
spi.graphic@wanadoo.fr



Ref : lav13plu10sup\_gfp  
19 juillet 2010

Révision prescrite par DCM du 19 décembre 2009  
Arrêté par DCM du 19 juillet 2010  
Approuvée par DCM du ...

Traçé des servitudes architecturales. Se référer aux documents élaborés par les organismes prescripteurs.

### LEGENDE SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- AC1 - Monuments historiques.  
Servitude de protection au titre des monuments historiques classés.
- AC2 - Monuments historiques.  
Servitude de protection des sites inscrits.
- PM1 - Zones inondables du PPRI.
- Zone inondable naturelle Rouge
- Zone inondable Bleue Urbanisée
- Zone inondable Bleu Naturelle
- Zone inondable hors PPRI
- Zone non assainissable  
(zone de protection autour des installations d'assainissement)

Report indicatif, se référer au dossier  
de l'étude du plan de prévention des  
risques d'inondation 'Mosson - Basse Vallée'  
approuvé par arrêté préfectoral du 18 février 2002

